

# ACTEUR PRAP2S - Initial



La formation initiale de l'"Acteur PRAP2S" est un dispositif qui permet d'instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur sanitaire et social. A l'issue de cette formation-action, les Acteurs PRAP2S seront capables d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques professionnels au travers de leurs situations de travail. Objectifs de la formation Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques li

BORDEAUX, 33100

Formation Accessible PMR

Faisable en entreprise

**Satisfaction**

94%

**Réussite**

100%

**Durée**

28 Heures

**Prix**

500,00 € TTC

## Contenu de la formation

### Maîtrise des fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légaux et institutionnels de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur sanitaire et social.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet

### Inscription de ses actions dans une démarche de prévention

- Le potentiel de ses actions dans la démarche de prévention de la structure
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.
  - Participation active à la démarche de prévention.
  - Interactions efficaces avec les autres acteurs de la prévention.

### Réalisation de l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérage des facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS
- Identification des composantes d'une situation de travail génératrices de risques.

- Évaluation des contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyse des phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventive

## **Accompagnement à la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi**

- Identification des enjeux d'un accompagnement.
- Séquençage des déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyse de situations d'un accompagnement.
- Caractérisation des aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Mise en œuvre d'un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.